

Image not found or type unknown



## demarches du bailleur apès notification du congé locataire

Par **elguyto**, le **14/05/2009** à **13:50**

Bonjour,

Mon locataire, bénéficiaire d'un bail commercial 3,6,9 m'a signifié par acte d'huissier en respectant comme convenu au bail un préavis de 6 mois son congé pour la fin d'une période triennale.

Quelles démarches et obligations dois-je effectuer?

Je vous remercie de votre réponse.